

# Strasbourg.eu

## eurometropole

### **Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 4 février 2023 : 48 points à l'ordre du jour. Un conseil de l'Eurométropole dédié principalement aux orientations budgétaires suivi de nombreuses délibérations techniques**

Ce conseil de l'Eurométropole est marqué par le débat d'orientations budgétaires qui définit les grandes lignes des investissements de la collectivité pour l'année à venir. La stratégie budgétaire déployée vise à favoriser le cadre attractif du territoire en faveur des acteurs économiques et institutionnels par un soutien à l'économie locale et la mise en place d'un bouclier social pour les habitants et leur santé. Les investissements programmés comptent également un volet écologique notamment en faveur des déplacements et de la rénovation énergétique du bâti public et privé.

Malgré un contexte international difficile, l'Eurométropole conserve un budget à l'équilibre avec des investissements opérationnels estimés à 182 M€ en 2022. Le budget 2023 programme des investissements à hauteur de 210 M€.

Second point à retenir de ce conseil, l'augmentation des aides octroyées aux particuliers et entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la ZFE. En effet, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, les aides seront augmentées de 500 € pour chaque strate d'éligibilité.

L'Eurométropole va signer deux conventions avec d'une part la Chambre de commerces et d'industrie et, d'autre part, la Chambre des métiers dans le cadre du pacte pour une économie locale durable établi en 2021. Ces conventions viennent préciser la relation entre la collectivité et les chambres consulaires en prévoyant des engagements réciproques et objectifs communs : expérimenter, innover, développer le numérique, l'inclusion, pérenniser l'emploi sont autant d'orientations convergentes.

L'engagement avec la Chambre des métiers se concrétise d'ailleurs par le déploiement sur le territoire de l'Eurométropole du réseau « Répar'acteurs » qui certifie un réseau local d'artisans de la réparation.

Le Conseil entérine également une nouvelle convention, avec l'organisme Ecosystem, pour la collecte et la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers, jusqu'en 2027. En 2021, ce sont plus de 2.200 tonnes de matériel de ce type qui ont été collectés sur le territoire.

Enfin, en matière de politique culturelle, l'Eurométropole lance l'opération « des livres à soi », soutenue par le Ministère de la culture, autour de la future médiathèque Nord. L'objectif est de développer la lecture en offrant des chèques lire à des familles principalement issues de milieux défavorisés.